

LES LIGNAGES DE BRUXELLES

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES LIGNAGES DE BRUXELLES a.s.b.l.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI

BULLETIN TRIMESTRIEL **JUILLET - DECEMBRE 1979** 18^e ANNEE

Abonnement annuel : 175 frs

N° 79-80

Prix au numéro : 50 frs

Rédaction : rue Landrain, 9 - 1970 Wezembeek-Oppem - Téléphone : 731 03 04

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Secrétariat et Trésorerie : Avenue Jules César, 26 (B^{te} 2) - 1150 Bruxelles - Tél. 771 85 65
C.C.P. : 000-0060517-86



Le Comte Jean T'SERCLAES de TILLY

A. van Dyck fecit
bois 24 x 21 cm.

(c) Bayerische Staatsgemäldesammlungen,
Munich.

Jean T'SERCLAES de TILLY

et

ROTHENBURG ob der Tauber

Le très agréable souvenir que nous gardons de deux brefs séjours (1977-78) à Rothenburg o. d. Tauber tient tant du charme et de l'atmosphère si particulière de cette adorable petite ville médiévale de Haute-Bavière, retranchée de l'agitation du monde moderne dans ses remparts, que de la personnalité du feldmaréchal Tilly qui non seulement y survit dans sa légende mais y revit encore chaque année au cours d'une évocation historique haute en couleurs.

Apprenant que cet homme de guerre s'identifiait à Jean T'Serclaes de Tilly de l'illustre famille patricienne et lignagère de Bruxelles, il nous parut tout indiqué d'intéresser les lecteurs du Bulletin de notre Association à ce personnage et aux circonstances qui lui valent encore l'actualité à Rothenburg.

Cette ville, qui dès 1274 eut le statut de Freie Reichsstadt dans l'Empire Germanique, tient du 13^e au 16^e siècle un rôle non négligeable dans la politique générale et connut alors une grande prospérité économique due à sa position favorable à moins de 100 km au N.O. de Nuremberg sur le grand axe commercial qui, à l'époque, reliait les régions danubiennes au Rhin et à la Mer du Nord.

A ce jour Rothenburg o. d. Tauber passe pour la ville médiévale d'Allemagne au visage le mieux conservé.

Elevée sur un plateau, son flanc le plus abrupt, aux boisements et végétations denses et colorés, borde la profonde vallée de la Tauber. Ainsi, à l'approche par l'ouest, la ville développe au-dessus du ruban de ses murs de défense une silhouette très caractéristique faite d'une succession de tours, de pignons et de toits de formes et de coloris harmonieux. Rien d'étonnant donc que, redécouverte par les Romantiques qui chantèrent ses nombreuses fontaines monumentales et fleuries et ses pittoresques ruelles et places, Rothenburg figée dans son cadre authentique d'il y a trois siècles au moins, ne cesse d'attirer des foules de visiteurs, chaque année plus nombreux.

C'est à Rothenburg que l'empereur Charles Quint, en route pour la Diète de Ratisbonne de 1546, fut atteint d'un accès de goutte aigu qui le contraignit à y demeurer alité pendant plusieurs jours. Entretemps son escorte militaire, en halte forcée, s'y signala par une conduite abominable envers les habitants et leurs biens.

Pourtant à ce moment la ville, déjà connue depuis 1525 pour son ouverture à l'idéologie nouvelle du protestantisme, n'était pas entrée dans la Ligue de Schmalkalde unissant contre l'empereur, avec l'appui de la France, les villes et les principautés acquises à la Réforme.

Dans cette lutte exacerbée qui divisa les possessions de l'empereur, Rothenburg tenta de pratiquer une impossible neutralité mais opta finalement pour le camp protestant dès 1554 en expulsant le clergé que l'Ordre Teutonique lui avait toujours délégué pour le culte catholique.

Ce choix s'avéra fatal à la ville, qui, soumise par ses propres alliés à des contributions de guerre, des passages et hébergements de troupes répétés et lourds à supporter, s'appauvrit et entama une phase de déclin dont jamais elle ne put se relever. Surtout après la sombre période que pour toute l'Allemagne fut la Guerre de Trente Ans.

Rothenburg se joignit à l'Union des princes et villes protestants qui, fondée en 1608, y tint de grandes assises en 1618. Mais c'est 1631 qui fut pour elle l'année de malheur, " das Unglücks- und Jammerjahr " comme la caractérise un chroniqueur.

Le roi de Suède Gustave-Adolphe, avait débarqué le 26 juin 1630 en Poméranie avec son armée, pour soutenir l'Union Protestante. L'empereur lui opposa l'armée impériale, commandée par le feld-maréchal Tilly. Sa campagne connut des fortunes diverses. Tilly fut battu en septembre 1631, les renforts armés ne lui étant pas parvenus à temps, par la faute de Wallenstein. Gustave-Adolphe voyant s'ouvrir la voie vers le Sud poussa son avantage en lançant des raids de cavalerie à la recherche de contacts de harcèlement avec les impériaux. Un de ces chocs eut lieu le 7 octobre suivant sous les murs de Rothenburg.

Les Suédois ayant eu le dessus, la ville dut leur ouvrir ses portes et accueillir une garnison exigeante qu'il fallut entretenir à grands frais. Au départ de leur base de Rothenburg, les reîtres suédois rançonnèrent systématiquement les villages de toute la région demeurée, elle, catholique.

Entre-temps Tilly, qui avait reconstitué les forces impériales, s'était mis en marche également vers le Sud pour combattre les troupes protestantes et suédoises. Il disposait de l'appui de 15.000 fantassins du duc Charles de Lorraine.

La mauvaise saison s'annonçant, l'armée impériale devait bientôt établir ses quartiers d'hiver. Tilly songea à Rothenburg et adressa une demande dans ce sens au conseil de la ville.

Le conseil, sous la pression de sa garnison étrangère et soutenu par la population, la rejeta, malgré l'avis de quelques notables assez sages pour prévoir les conséquences funestes d'une opposition au pouvoir de l'empereur entreprise sans sérieux soutiens.

Rothenburg mobilisa toutes ses ressources, incorporant à sa milice jusqu'aux aînés de ses écoliers.

Le 29 octobre la cavalerie impériale apparut devant la ville bientôt suivie du gros de l'armée sous les ordres de Tilly en personne. Déjà dans la soirée Rothenburg se trouvait investie de toutes parts.

Le lendemain, du haut des murs, les assiégés purent observer la mise en place de l'important dispositif d'assaut auquel étaient incorporées les troupes du duc de Lorraine. Ils n'en dirigèrent pas moins leurs canonnades et mousqueteries contre les partis qui s'approchaient des fortifications.

Mais dans la journée une énorme explosion secoua la ville : le magasin de poudre à canon et le dépôt des autres munitions venaient de sauter par suite de l'imprudence d'un paysan qui y était occupé.

Toute résistance devenant inutile Rothenburg dut capituler. La reddition fut signifiée par une sonnerie donnée du haut des murs par un des trompettes suédois et confirmée par l'apparition d'un drap de lit blanc à l'une des principales tours extérieures.

Peu avant minuit la ville ouvrit ses portes à l'armée impériale. Aussitôt, et toute la nuit durant, ce fut un déferlement de violences, de pillages et de destructions jusque dans les plus pauvres ruelles de la ville.

La courte résistance de Rothenburg avait quand même causé 300 victimes dans les rangs des impériaux. Certains requièrent l'anéantissement de la ville, en représailles.

La population est inquiète de son sort. Une foule de femmes en pleurs s'assemblent avec leurs enfants sur la Grand'Place, devant l'hôtel de ville, où agenouillées elles implorent grâce. Est-ce cette pitoyable manifestation ou d'autres raisons, le fait est que Tilly déclara la ville sauve.

Mais celle-ci eut à acquitter une très lourde contribution de 20.000 thalers endéans les deux jours (exigence qui ne put être satisfaite que pour moitié dans un délai aussi court) et à fournir 6.000 aunes de drap et 3.000 paires de chaussures. La ville eut en outre à entretenir les troupes en quartiers d'hiver.

Le gros des effectifs de Tilly quitta Rothenburg le 13 janvier 1632.





Venant d'un chef de guerre aussi redouté que redoutable, le geste de relative clémence de Tilly à l'égard de cette ville ne pouvait recevoir dans l'opinion publique une explication franche et simple, que ce soient des raisons d'ordre humanitaire, d'ordre pratique (il ne fallait pas mettre complètement en ruines une cité où passer une bonne partie de l'hiver) ou d'ordre purement militaire.

Aussi une légende ne tarda-t-elle pas à l'habiller d'une coloration et à l'entourer de circonstances plus proches de l'imagination et de l'imagerie populaires.

Le récit de la grâce accordée à Rothenburg aujourd'hui généralement répandu par le folklore et la tradition locale manque de fondement historique d'après des auteurs sérieux.

Mais la version des événements du 31 octobre 1631 qui a cours est fertile pour l'évocation de ceux-ci.

Or donc, furieux de la résistance de la ville, le feldmaréchal Tilly exige que quatre conseillers qui en furent l'âme soient pendus haut et court et ce sur le champ.

Pendant que l'on cherche et ces condamnés et le bourreau, quelques notables réunis au Rathaus font servir à boire au général et à ses officiers qui s'y trouvent avec eux. Parmi ceux-ci Georg Nusch, ancien bourgmestre de Rothenburg.

Apercevant une haute chope joliment décorée qui ornait la salle du conseil, Tilly aurait demandé ce qu'était cet objet. On lui dit que c'était un don d'empereur.

Le général se serait alors écrié : que ce vase soit rempli de vin à ras bord, que quelqu'un le vide d'un seul trait et je fais grâce à la ville !

L'ancien bourgmestre Nusch se présente et accomplit, on pourrait dire à propos sans bavures, l'extraordinaire exploit. Il faut savoir en effet que la fameuse chope avait une contenance de 3,25 litres !.

Ce fut le glorieux et depuis lors si fameux " Meistertrunk " qui sauva Rothenburg.

Ceux qui ont goûté des délices du capiteux vin de Franconie peuvent à juste titre s'inquiéter de l'état du champion après sa performance. Mais à ce sujet l'histoire ni la légende ne disent mot.

Tout récit populaire s'appuie sur un fond de vérité. Aussi dans leur version de cette affaire les historiens allemands admettent que l'ancien bourgmestre Georg Nusch a joué un rôle déterminant dans la sauvegarde de sa ville, encore que ce soit d'une manière moins spectaculaire.

L'on sait que Nusch, issu d'une famille notable du lieu, reçut une éducation soignée et qu'il fut pendant un an et demi étudiant à l'université d'Angers, fameuse à l'époque. Il maîtrisait donc parfaitement la langue française. Dans ses fonctions de magistrat urbain Nusch s'était signalé par sa largeur de vues et son sens de la diplomatie. Il fut l'un de ceux qui, en vain, plaidèrent pour la non-résistance de la ville au pouvoir impérial.

C'est à son domicile qu'après son entrée à Rothenburg le duc Charles de Lorraine vint prendre quartier. Quoi de plus naturel que d'imaginer Nusch, le moins radical de ses collègues conseillers, veillant au confort de son hôte forcé et de sa suite pour mieux défendre la cause de ses concitoyens.

S'il entreprit à ce sujet le duc de Lorraine ce fut évidemment en français. Que le duc de Lorraine ait fait rapport à son chef d'armée est dans les règles. Que les objurgations et lamentations des femmes de Rothenburg montant vers les salles du Rathaus où logeait et siégeait Tilly aient eu effet sur celui-ci est plausible.

En tout cas le fait est là, Tilly passa l'éponge sur la téméraire conduite de la ville conquise.

Mais pour celle-ci ce ne fut qu'un répit temporaire.

Après le départ, en janvier 1632, du gros de troupes impériales elle connut encore pendant vingt ans, donc bien après les traités de Munster et d'Osnabruck (1648) qui arrêterent la Guerre de Trente Ans, les allées et venues d'armées, tant celles de l'empereur que celles de ses ennemis.

Ainsi, encore en 1632, Rothenburg vit par deux fois réapparaître dans ses murs des bandes de Finnois et de Lapons du Roi Gustave-Adolphe. Accompagné de la reine de Suède, celui-ci vint y résider quelques jours, peu avant qu'il ne périsse le 6 novembre 1632 d'une manière tragique.

Au cours d'une reconnaissance qu'il entreprit sans autre escorte que celle de deux écuyers, à courte distance des positions ennemies devant Lutzen, le roi, égaré dans un brouillard matinal épais, tomba nez à nez sur une patrouille de cavaliers impériaux. Ceux-ci, sans le reconnaître, l'assommèrent lui et ses deux suivants et les transpercèrent de coups d'épée. Le retour dans les rangs suédois du cheval sans son royal cavalier donna l'alerte et le signal d'une sanglante bataille qui en fin de journée laissa l'avantage aux Suédois.

Par la suite Rothenburg et ses alentours subirent plusieurs incursions et même des sièges et prises, notamment par Piccolomini (1634) et par Turenne (1645).

*
**

Quant à Tilly, en quittant Rothenburg, il marcha vers son destin. Sur ordre de l'empereur il se mit en mouvement vers la Bohême et le Danube pour en déloger l'armée suédoise et ses alliés. Le feld-maréchal concentra l'une de ses forces à proximité d'Ingolstadt, principale forteresse bavaroise sur le Danube. Il s'était retranché dans un bois près de Rain-sur-Leck, au confluent avec ce fleuve, pour empêcher Gustave-Adolphe d'entrer en Bavière. Fin avril 1632 les Suédois attaquèrent la position par une violente canonnade. Ils parvinrent bien avant dans le dispositif des impériaux au point que Tilly lui-même se vit entouré d'ennemis. Saisissant l'étendard du Régiment Wallon, près duquel il se trouvait, il mena ses hommes à la riposte. Il fut grièvement blessé à la jambe par un éclat de boulet et il perdit son gonfalon, emporté par l'ennemi.

Le général fut transporté à Ingolstadt où ce glorieux et intrépide homme de guerre mourut le 30 avril. Il avait 72 ans. Avec lui disparaissait un vétéran de cinquante années de campagnes guerrières pratiquement ininterrompues.

Au cours de celles-ci Jean T'Serclaes avait, des dizaines de fois, frôlé la mort collectionnant de nombreuses cicatrices des blessures encourues en action.

Son intrépidité et son courage tant physique que moral étaient légendaires parmi ses troupes. Et c'est de là que lui venait un ascendant incontesté.

Car, par ailleurs, il ne s'imposait ni par sa prestance ou sa taille, qui n'était que moyenne, ni par une personnalité attirante. Les traits

du visage n'étaient pas beaux, son expression était sévère et rude. Son style de vie était sobre et réservé, dépouillé de tout goût de luxe et de représentation. A ceux qui lui reprochaient d'être mal habillé, il répondait qu'il se vêtait à sa mode, non à celle des autres. Désintéressé, il déclina les récompenses que ses souverains lui offraient.

A sa mort il ne laissa aucune fortune importante. Ses biens familiaux il les légua par testament de 1625 à son neveu Werner T'Serclaes, fils de son frère aîné Jacques. Car il ne se maria pas et n'eut aucune descendance.

Chez les auteurs militaires Jean T'Serclaes passe pour un chef de guerre habile et rusé, mais cruel, doué d'un sens aigu de l'organisation et de la préparation méthodique de ses entreprises. Au cours de vingt ans de lutte pour la Ligue Catholique il mit à son crédit trente-six victoires militaires, mais connut aussi de graves défaites, bien sûr.

Cet homme fit preuve d'un zèle extraordinaire à défendre le Catholicisme, religion à laquelle il adhérait totalement et avec conviction, fidèle en cela à l'enseignement de ses maîtres jésuites. Il vouait par ailleurs une dévotion toute particulière à la Vierge d'Altötting dont l'image était épinglée sur les étendards de ses troupes marchant au combat.

Dans son drame « Wallenstein », le poète Schiller met dans la bouche d'un soldat de la Ligue une appréciation de son général qui résume la figure du personnage historique :

« Denn der Tilly verstand sich aufs Kommandieren.

Dem eigenen Körper war er strenge,

Dem Soldaten liess er vieles passieren,

Und ging's nur nicht aus seiner Kassen,

Sein Spruch war : leben und leben lassen. »

(L. 6-96)

*
**

Mais qui donc était ce général fameux ?

Jean T'Serclaes, seigneur de Tilly et plus tard comte d'Empire, est né en février 1559 à Bruxelles (ou peut-être à Tilly) comme deuxième fils de Martin T'Serclaes et de son épouse Dorothée de Schierstaedt.

Celle-ci avait été dame d'honneur de Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas. Elle était fille du maréchal de la cour du roi Louis II de Hongrie, antérieurement gouverneur pour Charles Quint en Livonie et Russie, qu'il avait conquises à la tête de l'armée de l'empereur sur les Moscovites.

Martin T'Serclaes, sénéchal héréditaire du comté de Namur, du chef de sa mère Marie de Bossimel, dernière du nom, avait lui-même été conseiller de guerre et général de Charles Quint dans l'armée de son futur beau-père. Il participa au Compromis des Nobles en insurrection contre le régime de Philippe II d'Espagne. A ce titre il fut un des douze députés qui présentèrent la requête des Gueux à la gouvernante. Il fut banni de ce chef en 1568 et se vit confisquer tous ses biens par le duc d'Albe. Il émigra avec sa famille en terre liégeoise jusqu'à ce que Requesens graciât le banni en 1574. Martin mourut en 1597.

C'est au moment de ce bannissement que, à dix ans, Jean T'Serclaes fut placé au collège des Jésuites à Châtelet pour ensuite continuer ses études à Cologne. Notons, pour la personnalité du futur chef d'armée, que connaissant donc parfaitement l'allemand, il affectait de ne parler que le français ou l'italien dans ses contacts officiels.

Certains prétendent qu'au terme de ses études il songea à entrer dans la Société de Jésus ; il est vrai qu'il maintint des bonnes relations avec elle. Lui-même attribue la guérison d'une grave maladie infectieuse à l'imposition de reliques de Saint Ignace de Loyola (1620).

En fait, Jean T'Serclaes, imitant en cela son frère aîné Jacques, opta très jeune pour le métier des armes. Il y débuta au service d'Alexandre Farnèse dans le Régiment d'Octave de Mansfeld. Il fut à bonne école sous de pareils chefs.

Ainsi s'ouvrit pour lui une carrière d'authentique homme de guerre, mettant sa force et son intelligence au service de toute cause jugée acceptable, n'hésitant donc pas, au gré des événements, à parcourir l'Europe guerroyante de l'époque de la Réforme et de la Contre-Réforme.

Dresser les états de services de Jean T'Serclaes c'est le suivre précisément dans une longue succession de campagnes, de sièges et de batailles. Entre autres, comme enseigne au régiment Lynden du Prince-Evêque, il combat en Westphalie, il participe au siège d'Anvers de 1584 comme volontaire et simple piqueur. Farnèse l'adjoignit au corps espagnol envoyé en soutien du parti catholique des Guise pour commander une compagnie de cuirassiers. Cette unité contribua à la victoire du duc de Guise sur les troupes protestantes à Auneau (1587).

Jean T'Serclaes passa ensuite au service de Charles de Lorraine, dont il conduisit quatre compagnies de cavalerie à la bataille d'Arques (1590).

Se souvenant de leur ascendance maternelle, Jacques et Jean T'Serclaes rejoignirent les forces de l'empereur Rodolphe pour

défendre la Hongrie contre les envahisseurs turcs. Jean y retrouva Emmanuel de Mercoeur, l'ancien chef des Ligueurs maintenant commandant général de l'armée engagée contre les Turcs. Il se distingua dans cette campagne à la bataille de Stuhlweissenburg où il fut blessé.

L'empereur, ayant remarqué les mérites du jeune chef militaire, lui confia la levée d'un régiment de 3.000 Wallons. Peu après il le promut général de cavalerie (1604), puis feldmaréchal.

Cependant, cinq ans plus tard, Jean T'Serclaes préféra renoncer à son commandement pour, à la demande de Maximilien de Bavière, prendre la tête de l'armée bavaroise et la réorganiser.

Celle-ci fut engagée sous la conduite de Jean T'Serclaes contre l'électeur palatin Frédéric, prétendant à la couronne impériale.

L'armée de Maximilien s'unit pour cette action avec celle de l'empereur et ensemble elles marchèrent sur Prague où l'électeur palatin fut battu (1620). T'Serclaes porta ensuite l'armée bavaroise dans le Bas-Palatinat dont la conquête fut achevée en 1622.

A l'époque, devant l'intensification de la Guerre de Religion en Allemagne, la Ligue Catholique fit pression sur l'empereur Ferdinand pour qu'une seule armée impériale soit constituée et opposée à l'Union Protestante.

Maximilien de Bavière, pour sa part, y consentit et c'est son général qui, le 3 juin 1625, devint en fait feldmaréchal d'empire jusqu'au moment où il fut officiellement mis en charge à la destination de Wallenstein.

Les interventions étrangères de soutien aux protestants allemands, celles de Christian II de Danemark et, ultérieurement, du roi de Suède, Gustave-Adolphe, posèrent des problèmes très difficiles au chef d'une armée peu cohérente et très diverse dans sa composition, manquant trop souvent de vivres et de munitions, décimée de surcroît autant par les épidémies infectieuses que par les combats.

Entre-temps la mère-patrie s'était resouvenue de son fils devenu fameux, et l'archiduchesse Isabelle fit demander à Jean T'Serclaes de prendre la tête de l'armée des Pays-Bas, démarche que le roi d'Espagne appuya. Mais le duc de Bavière s'y opposa (1630). Il n'empêche qu'au décès de l'archiduchesse Isabelle, Jean T'Serclaes fut nommé membre du Conseil de régence des Pays-Bas, fonction qu'il ne put exercer en raison des responsabilités et des soucis que lui causaient les nombreuses opérations militaires à cette époque.

L'armée impériale dut intervenir en Hesse, révoltée contre l'empereur, puis en Saxe qui avait fait cause commune avec les Suédois. C'est ici que se placent le siège et la destruction de Magdebourg, tenue par les Protestants, entreprise militaire la plus impor-

tante de T'Serclaes, mais aussi épisode le plus pénible de cette campagne.

Car la prise de cette ville (20 mai 1631) fut suivie non seulement de sa mise à sac et d'un incendie volontaire qui la réduisit en cendres, mais d'horreurs commises contre la garnison et les habitants perpétrées principalement par les troupes croates et wallonnes qui s'étaient soustraites au contrôle de leur général Pappenheim. Témoin oculaire d'affreux carnages, Tilly parvint, grâce à son autorité personnelle, à les faire cesser. Mais le bilan était tellement lourd (extermination des 2.000 hommes de la garnison, milliers d'habitants jetés dans l'Elbe) que, dans l'histoire, Magdebourg a terni l'image et la réputation du chef de l'armée.

Cet épisode annonce, bizarrement, la fin prochaine de celui-ci. Le roi de Suède était arrivé trop tard pour venir en aide à la ville assiégée. Il poursuivit donc les impériaux et son armée les rencontra pour les battre à Breitenfeld-Leipzig. T'Serclaes lui-même encourut trois blessures et ne put que difficilement être évacué sur Halle. Son armée subit de lourdes pertes et vit sa fameuse artillerie détruite. Cette débâcle fut la « Leipziger Fatalität », un tournant dans cette troisième phase de la Guerre de Trente Ans que constituait cette campagne contre les Suédois.

Quand le soldat de Wallenstein l'évoque. Schiller lui fait dire :
« Seit der Leipziger Fatalität
Wollt'es eben nirgends mehr flecken,
Alles bei uns geriet ins Stecken »

Le général se rétablit rapidement des coups encourus et reprit avec méthode la reconstitution et le rééquipement de ses forces armées. Entre-temps il limita son objectif au maintien de l'autorité impériale sur le Pays Rhénan. Fin de l'été 1631 il ordonna de marcher vers le Sud à la rencontre de l'armée de Gustave-Adolphe.

C'est au cours de cette campagne et dans des circonstances qui ont été rapportées plus haut que l'armée impériale se présenta le 30 octobre devant Rothenburg pour l'investir.

*
**

Au cours de sa longue et fertile carrière militaire Jean T'Serclaes ne fut connu que sous le nom bref et sonore de « Tilly », que l'histoire a consacré et seul retint. Ce nom est celui du village du Brabant Wallon, situé au Sud d'Ottignies, à la frontière des provinces de Namur et de Hainaut.

La seigneurie de Tilly fut vendue, à la fin du XIV^e siècle, par un descendant des premiers seigneurs du lieu à Jean de Limelette, qui ensuite la céda à Samson de Lalaing.

La seigneurie de Tilly, qui relevait du duc de Brabant, fut acquise le 26 juin 1448 par Jean T'Serclaes, membre de l'ancienne et notable famille patricienne et lignagère de Bruxelles. De lui, Tilly passa successivement par héritage à son fils Jean (qui releva la terre devant la Cour Féodale de Brabant en 1473), puis à son petit-fils Jacques (relief en 1497). De Jacques T'Serclaes la seigneurie alla à son fils Martin (relief en 1559) qui en fut privé par confiscation à la suite de son bannissement par le duc d'Albe, comme signalé plus haut.

Tilly fut restituée à Martin T'Serclaes après qu'il eut obtenu grâce de cette peine ; de sorte que cette terre passa par héritage à son fils aîné Jacques d'abord et, au décès de celui-ci en 1622, à son frère puîné Jean T'Serclaes. Celui-ci put ainsi adjoindre à son patronyme son titre de seigneur de Tilly, bientôt mué en celui de comte (du Saint Empire Romain) de Tilly, octroyé par lettres patentes du 13 novembre 1622 de l'Empereur Ferdinand, désireux de reconnaître ainsi les éminents services que lui avait rendus son chef de guerre. Le duc de Bavière, lui aussi, récompensa son général par l'attribution de la seigneurie de Breitenneck (Haute Bavière) dont hérita son neveu Werner T'Serclaes.

Ainsi, le premier Serclaes à devenir seigneur de Tilly et chef de la branche des Serclaes de Tilly, fut Jean T'Serclaes, fils cadet d'Everard IV et de Catherine Taye, qui s'unirent à Bruxelles en 1390 en la collégiale Ste Gudule. Les Serclaes de Tilly descendent donc en ligne directe de la famille patricienne de Bruxelles qui, au Lignage Serroelofs, tint un rôle éminent et valeureux dans la vie politique et le gouvernement de la ville, principalement aux XIV^e et XV^e siècles.

L'ancêtre le plus ancien connu des Serclaes est Gerelmus qui vivait à Bruxelles dans la première moitié du XIII^e siècle. L'un de ses fils, Nicolas, cité en 1282, devait être un personnage d'importance¹. Il est d'ailleurs l'éponyme des Serclaes. Il eut un fils, également prénommé Nicolas (cité 1290) qui eut six enfants, dont Everard.

Cet Everard T'Serclaes fut échevin et amman (1335) de Bruxelles. Avec d'autres patriciens il anima un mouvement d'opposition au duc de Brabant, dont ils condamnaient la politique d'aide militaire à Edouard III d'Angleterre dans sa guerre contre le roi de France. Cette prise de position lui coûta la vie car il fut pendu le 30 décembre 1341 sur ordre du duc.

¹ Ces données généalogiques et biographiques ont déjà été relatées précédemment, avec plus de détails, notamment dans le bulletin n° 70-71 (1977), p. 152. Nous les reprenons succinctement à l'intention de nos lecteurs occasionnels de Rothenburg.

Il est le père de Everard III qui s'illustra par l'audacieux coup de main qu'il monta le 24 octobre 1356 contre les hommes d'armes du comte de Flandre qui s'étaient emparés de la ville et l'occupaient en conquérants. Armé chevalier peu après, il fut plusieurs fois échevin. Il est l'un des six Serclaes qui figurent dans la liste de 1376 des membres des sept lignages de Bruxelles comme appartenant au Serroelofs. Evrard périt tragiquement le 21 mars 1388 victime d'un guet-apens dressé contre lui par les hommes de Sweder d'Abcoude, sire de Gaasbeek, qui avait trouvé en lui un opposant résolu à ses appétits territoriaux.

Everard IV, son fils aîné, chevalier (1417), lui aussi joua un rôle dans la politique de la cité, dont il fut à trois reprises échevin.

Il avait entre autres pris parti pour le duc de Brabant Jean IV dans sa querelle avec Jacqueline de Bavière, son épouse, ce qui déplut à Philippe de St Pol, frère et successeur de Jean IV, et causa sa disgrâce. De plus, lors des événements qui préparèrent la révolution urbaine de 1422, il fut exclu de son lignage et du conseil de la ville. Très attaché aux privilèges du patriciat, ses opposants eurent peu à faire pour qu'il fût emprisonné et condamné à l'échafaud. Comme bien d'autres praticiens, notamment des Pipenpoy, Everard fut décapité le 3 avril 1422 sur la Grand'Place, représentant de la troisième génération des Serclaes à sceller de mort violente leur participation à la politique de leur cité.

D'Everard IV et de son épouse Catherine Taye sont nés quatre enfants dont le fils cadet fut Jean T'Serclaes. Celui-ci participa également au gouvernement de Bruxelles en qualité d'échevin (1435), de receveur des lignages (1438, 1446) et de bourgmestre (1443). Il fut le premier seigneur de Tilly de sa Maison (1448).

De son second mariage avec Jeanne de Berlaymont, fille d'Everard, sire de Ville, naquit un fils, Jean, qui est à l'origine des Serclaes de Tilly, branche de cette famille qui s'éteignit au XVII^e siècle.

*
**

L'Allemagne a été le principal théâtre d'action et d'opération pour Jean T'Serclaes, comte de Tilly, tout au long de sa carrière de chef d'armée.

Il est donc compréhensible que sa gloire et sa notoriété soient plus grandes et célèbres dans ce pays que dans sa patrie natale.

Comme pendant longtemps il commanda l'armée bavaroise, c'est en Bavière que la mémoire de Serclaes est la plus honorée.

Lors de son décès à Ingolstadt, le feldmaréchal y fut provisoirement inhumé dans l'église des Jésuites. Vingt ans plus tard ses

restes furent transférés à Altötting, petite ville à mi-chemin d'Ingolstadt à Salzbourg et à l'est de Munich, célèbre comme lieu de pèlerinage marial. La chapelle Notre-Dame y abrite en effet, depuis le XV^e siècle, une image, réputée miraculeuse, de la Vierge. Tilly vouait d'ailleurs une dévotion particulière à N.D. d'Altötting. Entre autres témoignages, il fit don à sa chapelle d'une chaîne en or ornée de diamants que lui avait offerte l'archiduchesse Isabelle en 1623, après la bataille de Stadtloon.



Chapelle Notre Dame d'ALTÖTTING

Cette chapelle de Notre Dame est bâtie sur un plan octogonal sous le pavement duquel le cœur de Tilly fut enterré, honneur insigne réservé aux grands serviteurs de la Bavière tels ses souverains dont, depuis trois siècles, les cœurs y sont également placés.

Quant aux autres restes de Jean T'Serclaes ils furent mis dans un sarcophage en bronze avec une ouverture munie d'une glace montrant les ossements. Ce sarcophage est placé dans la chapelle St Pierre de l'église paroissiale et collégiale des Apôtres Philippe et Jacques. Il est surmonté d'une réplique du gonfalon qui ne quittait jamais le général en campagne, dont l'original, conquis par les Suédois, se trouve à Stockholm.

Par ailleurs la Bavière a réservé une place d'honneur à son chef d'armée en plaçant sa grande statue en pied dans la Feldherrenhalle de Munich, sa capitale. Elle fait pendant à celle du feldmaréchal prince de Werde, l'adversaire malheureux de Napoléon. Cette statue, occupant une des trois arcades de ce monument, est posée sur un imposant socle de pierre, portant l'inscription : ION. TZERKLAS - GRAF v. TILLY BAYER. HEERFÜHRER.

Dans les collections de la Galerie de Peintures de l'Etat Bava-rois à Munich l'on conserve le portrait de Jean T'Serclaes peint par Antoine van Dyck. Il s'agit d'un petit panneau en bois (24 x 21 cm) reproduisant, en grisaille, le buste du général. Une plus grande toile, le représentant en pied avec sa cuirasse de Cavalier Noir, est exposée dans la Salle Maximilienne du Musée National Bavarois, à Munich également.

*
**

Plus vivante que ces monuments et peintures est évidemment l'entrée de Tilly en vainqueur à Rothenburg telle qu'elle est évoquée chaque année sur les lieux historiques mêmes. Cela se passe durant le week-end de Pentecôte, encore que l'événement ait eu lieu fin octobre 1631. Mais il s'agit d'une adaptation où se mêlent l'histoire et le folklore dont le déroulement prend plusieurs jours et culmine, faut-il le dire, par l'évocation du mémorable épisode du Meistertrunk.

Dès le jeudi soir, une canonnade et des sonneries de trompettes créent l'atmosphère guerrière dans la ville. Le lendemain sortent de leurs dépôts et passent dans les rues du matériel militaire et des accessoires, répliques d'époque, qui vont reconstituer hors les murs — en format réduit bien sûr — le campement de l'armée impériale assiégeante. C'est ainsi que l'on assiste à des passages de longs chariots, de chars bâchés, de vieux canons conduits à pied d'œuvre — oh, anachronisme ! — par des tracteurs au diesel.

Pour le samedi le camp est organisé, les tentes dressées et de nombreux figurants en habits et équipement d'époque animent ce spectacle militaire, auquel il est fait fête. Car la foule de touristes et de curieux est très nombreuse. Entre-temps dans les rues de Rothenburg circulent des groupes vêtus de costumes XVII^e siècle qui s'insèrent admirablement dans le cadre ancien de cette cité.

L'événement capital de ces journées est évidemment l'entrée du feldmaréchal Tilly et de ses troupes dans Rothenburg, cette fois en plein jour et sans les représailles historiques ! Tilly est à cheval en grande tenue, le bâton de maréchal à la main, entouré de cavaliers et suivi de fantassins et de charroi.

Dans les rangs, des soldats éclopés ou tête et membres bandés et ensanglantés témoignent de la résistance de la ville aux assiégeants.

La troupe occupe la Grand'Place. On y apporte du bois et quelques vieux meubles pour un feu, qui maintenant paraît de joie, mais qui à l'époque du 31 octobre 1631 a dû réchauffer des combattants transis.

Pendant ce temps, au Rathaus se déroule l'épisode renouvelé du légendaire Meistertrunk. La scène est réglée comme au théâtre avec ses nombreux acteurs dont Tilly et Nusch sont évidemment les vedettes. Georg Nusch refait l'héroïque « geste » qui valut le salut de Rothenburg. Mais bien entendu l'exploit des 3,25 litres de vin n'est pas renouvelé pour autant !

Cette manifestation annuelle apporte une très importante animation dans la ville en même temps qu'elle recrée dans son cadre des images du passé fort pittoresques.

Sans doute faut-il prévoir que l'année 1981, qui sera le 350^e anniversaire du siège de Rothenburg, verra se reproduire ces festivités annuelles avec un faste particulier.

En attendant, la cérémonie du Meistertrunk est devenue rituelle dans les us et coutumes officiels de la ville. Les réceptions données par le Magistrat de la cité aux personnalités ou hôtes de marque dans la grande salle de son Rathaus sont agrémentées par la présentation de la grande chope de 3 litres et quart pleine de vin de Franconie. Elle est accompagnée d'une louange déclamée par le Stadtkellermeister en l'honneur de l'exploit de l'ancien bourgmestre Nusch et du bon vin. Après quoi le fameux vase et son délicieux contenu font le tour des invités qui s'imaginent pouvoir refaire le geste légendaire.

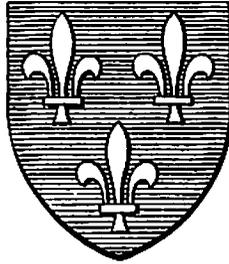
A ce propos signalons pour la petite histoire que, voici environ quatre ans, le Ministre de l'Economie d'U.R.S.S., en visite officielle en Allemagne Fédérale, vint à Rothenburg. Ce fut l'occasion de présenter la cérémonie du Meistertrunk. Un membre de la suite ministérielle, de forte constitution ou capacité paraît-il, releva le défi d'égaliser Nusch. Lorsqu'à bout de souffle il dut s'arrêter de boire à la chope historique, il était parvenu à avaler 1,8 litre de vin. Seulement !

Paul LEYNEN

BIBLIOGRAPHIE

- Kurt HOLSTEIN, *Rothenburger Stadtgeschichte*, 1975.
- Dr Franz-Xaver HOELD, *Altötting*, 1976.
- R. WITTICH, Tilly, in *Algemeine Deutsche Biographie*, t. 38, p. 314-350, 1894.
- H. Vander LINDEN, Jean T'Sercaes de Tilly, in *Biographie Nationale*, t. 25, p. 791 ss., 1930.
- A. POELLINGER, *Johan Tserclaes, Graf v. Tilly*, 1932.
- H.C. van PARYS et Fr. de CACAMP, *Généalogies des Familles inscrites aux Lignages de Bruxelles en 1376*, t. 3, p. 842-879, 1971.

- F. GOETHALS, Dictionnaire des Notabilités Nobiliaires, t. 4.
- J. TARLIER et A. WAUTERS, Géographie et Histoire des Communes belges, Arrondissement de Nivelles, Tilly, p. 77-90, 1873.
- J. HENNE et A. WAUTERS, Histoire de la Ville de Bruxelles, t. 1, p. 119-213 passim.
- Cte de VILLERMONT, Tilly ou la Guerre de Trente Ans, 1865.



Analyse de 560 filiations lignagères vérifiées pour l'admission dans l'Association de Descendants des Lignages de Bruxelles

Addenda et Corrigenda

- 1) p. 78 lire : Jean A. Camusel 1763 Marie-J. J. Mosselman
72. Jean J. de Bay 1764 Catherine T. van der
Schueren
p. 87 lire Lannoy (au lieu de Lannoye)
- 2) Ajouter le numéro 78 dans la colonne RB pour les noms suivants :
p. 81 : van Bever
p. 86 : van Hamme
Holbrechts
p. 89 : Mertens
van de Nieuwenhove
p. 94 : Veldekens
- 3) Les noms van Beneden (p. 80) et Van Beneden (p. 95) font
double emploi avec le nom Mertens (p. 89)¹.

Baudouin Walckiers

¹ *Le problème des noms d'épouse et de jeune fille embarrasse souvent tant la comptabilité que le service expédition. Que vous seriez gentilles, Mesdames, d'indiquer les deux lors de vos paiements. Merci.*

La Rédaction.

Vers un répertoire Généalogique et Biographique des Membres des Lignages de Bruxelles

Communications de nos membres et amis.

Dans le n° 77-78 de cette revue était signalé le projet en cours de réalisation d'un répertoire circonstancié des membres des Lignages de Bruxelles et le vœu d'y voir participer tous nos membres par l'apport d'indications BIOGRAPHIQUES dûment référenciées.

Nous proposons à leur érudition les 17 personnes faisant partie du *Serroelofs* en 1785. Nous n'avons pas à ce jour de réponses quant à ceux-ci, mais nous avons eu le grand plaisir de recevoir du Baron Roland d'Anethan une série de notices relatives à des Lignagers de son ascendance. Nous les reproduisons ci-dessous en formulant le vœu qu'elles soient le début d'une longue série de communications similaires.

H.C.v.P.

MOSELMAN Franciscus. Bt. 23 avril 1723 à Bxl. (St.-Géry), fils de Pierre-Dominique, maître-boucher, doyen de la Nation Notre-Dame, et de Barbe *t'Kint* (celle-ci sœur de Franciscus *t'Kint*, curé de Santberghe, de Jan *t'Kint*, de Henricus-Josephus *t'Kint*, avocat, de Josephus *t'Kint* chanoine de Grammont, admis au lignage *Sweerts* le 13 juin 1746), décédé à Malines le 5 septembre 1779, y enterré. Reçut avec ses frères Louis et Jérôme le 30 juin 1747 des lettres de réhabilitation pour être admis le 13 juin 1748 au lignage *Sweerts* (par son ascendance *t'Kint*, *van Bossuyt*, *Goubau*, *Matens* et *van der Balct*). Il fut aussi reçu au lignage *Uuten Limmingen* à Louvain le 7 novembre 1753. Licencié en théologie et en droit, prêtre, président du Collège Hovius dit Patrimonium Christi à Louvain, en 1750 il sollicite une prébende au chapitre de St. Pierre à Louvain, en 1756 sollicite la place de doyen du chapitre de St. Pierre à Anderlecht, le 13 juin 1760 il fut nommé chanoine de St. Rombaut à Malines¹.

¹ SCHILLINGS, *Matricules de l'Université de Louvain*, Tome VIII page 281 ; E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé et le présent*, p. 599 ; AGR, Fonds Université de Louvain 4279, 4292 à 4294, comptes du collège Hovius. AGR, Conseil privé autrichien C. 737a. Chancellerie autrichienne N° 736 fol. 24.

MOSSELMAN Jérôme. Bt. St.-Géry 3 septembre 1729, frère du précédent. Licencié és droits Louvain. Le 14 novembre 1753, prêta serment d'avocat au Conseil de Brabant, fut réhabilité (4 janvier 1751) avec ses frères et admis aux lignages *Sweerts* (13 juin 1751) et *Uuten Limmingen*. Il habitait " in de Bischoopstraete op de groote schipstraete ". Il mourut le 5 novembre 1780, enterré aux Récolllets.

Il avait épousé en premières noces à Ste Gudule le 26 mars 1757 Catherine Gertrude *Bartholeyns*, fille de Gisbert, pharmacien, et de Jeanne-Thérèse *des Mares*, bt. Ste Gudule le 18 août 1735, morte le 20 septembre 1759. En secondes noces il épousa à Ste Gudule (registre des mariages secrets) le 18 février 1774 sa belle-sœur Isabelle Thérèse Joséphine *Meert*, fille de Jean-Antoine et de Jeanne-Thérèse *des Mares*, baptisée à Ste Gudule le 31 mai 1742, morte le 30 mai 1798².

Il avait eu du premier mariage un fils Dominique *Mosselman*, bp. Ste Gudule le 8 décembre 1758, mort à Paris le 5 décembre 1830. D'abord naturalisé français et capitaine de dragons, il obtint un arrêt de maintenance de noblesse, fit ses preuves pour les honneurs de la cour sous le nom de comte de Mosselman (honneurs refusés par le roi parce qu'il ne servait pas). Revenu en Belgique il tenta vainement de faire reconnaître par le Conseil privé la maintenance qu'il avait obtenue. Par ordonnance du 11 mars 1821 et Lettres patentes du 17 avril, enregistrées à Amiens le 29 décembre 1824, il obtint confirmation de noblesse. De sa femme Jeanne-Catherine *Cludts* il avait une fille, Emilie-Philippine *Mosselman* née à Paris, bp. St. Eustache le 16 janvier 1802, qui épousa en premières noces Armand-Pierre *Hamon-Desroches de Bournay* († Cambrai 8 novembre 1826) et en secondes noces Charles-Nicolas *Cesar dit de Lafontaine*. Postérité de ces deux mariages³. Du deuxième mariage de Jérôme Mosselman étaient nés cinq fils :

² SCHILLINGS, *Matricules...* VIII p. 167. NAUWELAERS, *Histoire des Avocats*, II p. 253. *Annuaire Noblesse* 1921 1^{re} partie - de Ridder, *Le port de l'épée par les avocats* p. 35. Not. de Brabant 18975, Notaire Ignace Lambert Morren.

³ REVEREND, *Titres de la Restauration*, V pp. 211 et 212 ; *Ann. de la Noblesse de France*, 1849-1850, p. 311. A. VERHAEGEN, *Une descendance légitime des anciens ducs de Brabant*, *Messenger des sciences historiques de Belgique*, LXII, p. 888. AGR, Conseil privé 11 et 21 juillet 1793. B.N. Paris, Pièces originales N° 2062 dossier 46943.

1. Josse-Antoine *Mosselman*, 1774-1856, mari d'Anne-Jeanne-Athénaïs *Anoul* (sœur du Lt général *Anoul*, Ministre de la Guerre) (dont un fils Isidore-Guillaume, avocat, 1809-1897, sans postérité de sa femme *Constance de Francquen*, 1801-1882).
2. Guillaume-François-Joseph *Mosselman*, 1776-1862, mari de Thérèse-Françoise-Marie *de Vette*, 1774-1854. Epicier en gros rue de l'Etuve et membre de la chambre de Commerce. Outre un fils et une fille morts sans alliance ils eurent une fille Adélaïde-Pauline-Thérèse-Marie *Mosselman*, 1802-1843, mariée d'abord à Laurent *Solvyns*, 1787-1832, puis au cousin de son premier mari Albin *Solvyns*, 1798-1842 (dont nombreuse descendance dans les familles *Solvyns* et *d'Arripe*).
3. Dominique-Joseph *Mosselman*, 1778-1851, négociant en étoffes de coton, mari de sa belle-sœur Catherine-Eugénie-Julienne *Anoul*. Ils eurent six enfants dont deux ont laissé postérité : Edouard-Louis *Mosselman*, directeur de l'Hôpital St.-Jean, qui épouse Caroline *Bertels* (dont une fille Marie-Charlotte-Sophie *Mosselman*, 1833-1870, épouse de Jean-François *van der Rest*, 1825-1862) et Eugène-Prosper *Mosselman*, 1812-1898, qui eut de sa femme Zélaïde-Théodorine-Rosalie *Goffint*, 1822-1899, quatre fils (dont descendance, entre autres le sénateur Fernand *Mosselman*, 1853-1933).
4. Charles-Josse *Mosselman*, 1779-1819, sans alliance.
5. Arnold-Henry *Mosselman* né et mort en 1780.

MOSSELMAN Louis. Bt. St.-Géry le 11 avril 1731, frère des précédents, licencié ès droits à Louvain, avocat au Grand Conseil de Malines de 1759 à 1787, habitant " près des dominicains au Borgval ". Peut-être est-ce lui qui épousa en 1768 Jeanne-Marie *Stevens* (*Goethals*, Miroir I p. 286), je ne lui connais pas de descendance et ignore sa date de décès. Il fut admis au *Sweerts* le 13 juin 1752.

MOSSELMAN Etienne. Baptisé à Bruxelles (Ste Gudule) 26.10.1751, (parrains Rus. Dus. Stephanus *t'Kint* et Theresia-Constantia *Mosselman*) fils de Jacques-Dominique, maître-boucher, doyen de la nation Notre-Dame et de Barbe *t'Kint*.

Titulaire de la bourse Aerts en 1770-1771 à Louvain, il fut licencié ès lois et prêta serment d'avocat au Conseil de Brabant le 7.12.1775⁴.

Il demande en 1781 des lettres de réhabilitation afin d'être reçu au lignage *Roodenbeke*, et y fut reçu la même année comme descendant (par les *van de Velde* et les *Vrancx*) de *Henricus van Cattenbroeck*⁵.

Membre du comité vonckiste "Pro Aris et Focis" pendant la révolution brabançonne, réfugié à Roosendaal d'août à octobre 1789, il y organisa et subsidia la compagnie *Vanderperre* qui prit le fort de Lillo le 24 octobre 1789⁶. Au même moment il fut chargé par le comité de Breda de défendre le Chancelier de *Crumpipen* emprisonné à Hoogstraaten⁷.

Premier candidat proposé par le Conseil aux Etats de Brabant en 1790 pour occuper l'un des sièges vacants, il fut échevin de Bruxelles le 18.6.1791⁸. La même année il avait convenu avec *Lanné* que celui-ci lui céderait sa place de greffier du Conseil de Brabant moyennant 4.000 florins et une pension annuelle de 1.400 florins⁹. Cet accord ne se réalisa pas. Il sera choisi le 21 novembre 1792 par les représentants provisoires comme membre du Tribunal provisoire de la commune de Bruxelles, composé de sept juges et destiné à remplacer l'ancien Magistrat¹⁰. Malgré cela le 25 juillet 1794 il fut pris en otage par les Français et transféré à Avesnes ; on le libéra le 3 septembre suivant¹¹.

⁴ NAUWELAERS, *Histoire des avocats...* Tome I p. 576 et II p. 316.

⁵ VANDERMEULEN, *Liste des personnes...* p. 17 ; NGB 16.609/1 acte du 3 juillet 1782, Conseil de Brabant 3394 ord. du 4 avril 1781.

⁶ A. ORTS, *La guerre des paysans*, pp. 29, 222, 223. TERLINDEN, *Les souvenirs d'un Vonckiste*.

⁷ HANZ SCHLITZER, *Geheime Correspondenz*, pp. 705 à 715. Sur son rôle à cette époque : SUZANNE TASSIER, *Les démocrates belges...* pp. 171, 109, 342. P.A.F. GERARD, *Ferdinand Rapedius de Berg*, Tome II p. 349. *Mémoire pour servir à la justification du Comte d'Alton*, p. 290. *Journal de Bruxelles* 1794 et 1795 passim. 1797 N° 107, 28 germinal an V. LEVAE, *Jacobins patriotes et représentants...* Bruxelles 1846, p. 94.

⁸ Conseil de Brabant A 254 fol. 25. A. WAUTERS, *Liste des magistrats communaux de Bruxelles*. H. BORGNET, *Histoire des Belges*, II p. 83. HENNE et WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, Tome II, liste des magistrats. L. HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, Tome I, p. 203.

⁹ CLAESSENS, *Otages et émigrés*, in *Brabantica* I page 356. AGR, Manuscrits divers N° 1204, fol. 6.

¹⁰ AGR, Office fiscal de Brabant, Registre 94 du 24 avril 1791.

¹¹ HENNE et WAUTERS, op. cit. Tome II page 418. PAUL VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française*, Tome I, pp. 545 et 546, Tome II, pp. 179, 395, 569 et 587, Tome III, pp. 539 et 555. TH. DE LANTSHEERE, *Le dossier d'un brigand*, dernier chapitre, passim. TH. JUSTE, *La République belge*, page 117. BR Ms. 14921 III page 221 (GOETSBLOET, *Tijdsgebeurtenissen*).

Le 24 fructidor an II (10 septembre 1794) il faisait partie du Large Conseil de la ville.

Sous le régime français il fut premier officier municipal de Bruxelles, puis président du conseil municipal (c'est-à-dire maire) du 1^{er} floréal an II (20 avril 1795) au 18 frimaire an IV (9 décembre 1796). On le voit dans le manuscrit Goetsbloet mettant le feu à une pyramide de souvenirs " féodaux " symbolisant l'ancien régime. Elu dans la suite juge au tribunal criminel du département de la Dyle, il sera juge au Tribunal d'Appel puis, jusqu'en 1811 juge à la Cour impériale de Bruxelles ¹².

Il est mort célibataire à Bruxelles le 23 mai 1831.

Ses frères Corneille et François *Mosselman* ont eu une nombreuse descendance, éteinte dans les mâles (*Mosselman du Chenoy, Fontenilliat, Sauvage de Brantes, le Hon, d'Anethan, du Bus de Ghisignies, Ruffo di Calabria, Casimir-Périer, d'Audiffret-Pasquier, Montesquiou-Fezensac, Poniatowski, Ghellinck-Vaernewyck, d'Ansembourg, d'Ursel, Armand, Hautpoul, Giscard d'Estaing, etc.*). Ses sœurs Catherine-Thérèse et Claire-Joséphine épousèrent Jean-Baptiste *t'Serstevens* et Guillaume-François *van Overbeke* et sont les aïeules de tous les représentants actuels de ces familles.

Armes de la famille Mosselman.

Etienne *Mosselman* portait : *de gueules à la tête et col de bœuf d'or au chef d'azur à trois roses d'argent posées en fasce, posé sur un écartelé t'Kint et Serhuyghs.*

Les frères François, Louis et Jérôme *Mosselman* portaient de même mais *sur un écartelé t'Kint et Sweerts.*

Le plus ancien sceau connu est celui de *Johannes dictus Mosselman*, maître de police à Bruxelles en 1479 (AGR, établissements religieux, Abbaye de Forest C 2496). Avec une légère variante ce sont les mêmes armes (en chef il y a une étoile accompagnée de deux roses).

Le cimier est *une rose dans un vol de gueules.*

de SPOELBERGH dit d'EYNHOUTS André-Emmanuel-Joseph. Licencié ès droits, conseiller et échevin de Louvain, reçu Serhuyghs 13 juin 1741, bp. Louvain (St. Jacques) 16 novembre 1716, y † 22 mars 1785, fils de François-Philippe-Benoit *de Spoelberch* seigneur de Lovenjoul, bourgmestre de Louvain, et de Jeanne-Isabelle *le Comte d'Orville*.

Il x 1^o Pétronille-Maximilienne *Nagelmackers* et x 2^o Louvain (St. Michel) 26 mars 1762 Marie-Angélique *de Bayol*, née Bruxelles 14 décembre 1729 y † 25 décembre 1794, fille de Richard *de Bayol*, licencié ès droits, avocat au conseil de Brabant, et de Jacqueline-Josèphe *Hache*.

de PUTTE François-Balthazar-Nicolas. Echevin de Bruxelles en 1793 et 1794 (admis au lignage *Sweerts* le 13 juin 1751) doyen de la Gilde 1761-1765 bp. Bruxelles (Ste. Gudule) 29 novembre 1730 y † 22 juillet 1807, fils de Jean-Baptiste vicomte *de Putte* (par L.P. du 22 octobre 1753), chevalier (par L.P. du 21 janvier 1716), doyen de la Gilde, et de Marie-Anne-Pauline *Kerremans*.

de PUTTE Jean-Baptiste, vicomte. (ci-dessus). Reçu *Sweerts* le 13 juin 1708, bt. Bruxelles (St. Nicolas) 14 juin 1688 y † 13 juin 1768, fils de Henry-François *van de Putte* et de Anne-Marie *Le Febure*, x Bruxelles (Ste. Gudule) 25 décembre 1716 Marie-Anne-Pauline *Kerremans* bp. Bruxelles (Ste. Gudule) 25 janvier 1693 ent. aux Augustins 26 octobre 1770.

van de PUTTE Henry-François. Licencié ès droits, reçu *Sweerts* le 13 juin 1679, huit de la Gilde, juré de la chambre des tonlieux, bt. Bruxelles (Ste. Gudule) 21 décembre 1654 y † 1 janvier 1698, fils de Gilles et de Marguerite *van Doorne*, x Bruxelles 16 février 1687 Anne-Marie *le Febure*, bp. Bruxelles (St. Nicolas) 14 novembre 1661 y † (Ste. Gudule) 9 août 1716, ent. aux Augustins, fille de Jean et de Marie *de Glabbays*.

Le COMTE Jean-Pierre-Ignace, seigneur d'Orville, Sainte-Marie-Geest et Saint-Remy-Geest, admis au Sleus en 1682, échevin de Bruxelles en 1688, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, trésorier en 1688, 89 et surintendant du canal du 22.6.1707 à son décès à Bruxelles (La Chapelle) le 9 mars 1655 y † (Finistère) 24 mars 1709, fils de Charles-Philippe et d'Anne-Claire *le Comte*, x Bruxelles (Ste. Catherine) 8 avril 1681 Barbe-Alexandrine *van den Hecke* dite *van Coudenberg* bp. Bruxelles (Ste Catherine) 11 avril 1660, y † 31 mars 1701, fille de Jean *van den Hecke* dit *van Coudenberg* (six générations successives aux lignages) et de Marie *Lalleman*.

B^{on} Roland d'Anethan.



De nombreux assistants, intéressés par les bribes qu'ils avaient pu capter de l'allocution de Monsieur van Parys, nous demandèrent de la publier, ce que nous faisons ci-après.

Fort heureusement pour la légalité, l'essoufflement momentané du groupe musical (?) nous permit de procéder aux votes statutaires.

*
**

Au cours du vin d'honneur de nombreux participants remplirent le formulaire que nous avons distribué en vue de recenser nos jeunes, enfants de Lignagers et Lignagères et Lignagers eux-mêmes ipso facto. Notre souci est en effet d'assurer la pérennité de notre Association.

*
**

Affluence record également au dîner qui suit traditionnellement l'assemblée générale. Il nous fallut occuper les deux étages du restaurant « Les Ailes ». Cette solution nuisit quelque peu à l'unité de la réunion mais non à son animation et à son allégresse.

Allocution prononcée par Monsieur H.C. van Parys

LES ASSEMBLEES LIGNAGERES DU 13 JUIN SOUS L'ANCIEN REGIME

Je suis toujours un peu ému lorsque je viens, le 13 juin, dans ce prestigieux hôtel de ville, participer à l'assemblée générale de l'Association des Descendants des Lignages de Bruxelles. C'est que nous commémorons ainsi les assemblées lignagères qui se tenaient sous l'Ancien Régime à la même date dans ce même hôtel de ville.

A cette occasion, sept salles y étaient réservées aux 7 Lignages, marquées sur les portes des noms de ceux-ci et, plus tard, d'un petit blason à leurs armes.

L'objet de ces assemblées était essentiellement la « keuse », c'est-à-dire le choix, l'élection. Chaque lignage devait en effet présenter au duc de Brabant, plus tard au Roi ou à l'Empereur, ou à son gouverneur général, trois personnes parmi ses membres, ensemble 21 personnes pour les 7 Lignages, parmi lesquelles le souverain choisissait un bourgmestre des Lignages et sept échevins.

Les modalités de ces élections ont varié au cours des temps. Les plus anciennes sont assez curieuses et fort éloignées de notre conception du vote à la majorité.

En effet, selon l'ordonnance ducale de 1375, il était confectionné dans chaque lignage autant de boules de cire qu'il y avait de participants à la keuse, quatre d'entre elles étant marquées intérieurement d'un trait blanc et une cinquième d'un trait noir. Ces boules étaient tirées au sort et les porteurs du trait blanc étaient les électeurs. S'ils n'arrivaient pas à un accord, le porteur du trait noir entrait en scène et les départageait.

Ce n'est qu'en 1604 qu'il fut décidé de voter à la majorité par billets remis au président du Lignage, celui-ci étant en principe l'échevin du Lignage, et s'il n'en avait pas, le plus ancien au serment. Mais il faut croire que nos ancêtres n'étaient pas toujours capables de remplir convenablement des bulletins de vote puisqu'il fut décidé, en 1618, que le greffier du Lignage se tiendrait dans un coin de la salle et que chacun viendrait lui dire son vote à l'oreille, le greffier écrivant ensuite ces votes sur des billets.

Chaque Lignage avait en effet un greffier qui était un des secrétaires ou greffiers de la Ville. Il tenait le livre des admissions et résolutions et remplissait les formalités administratives.

Chaque Lignage disposait également des services d'un valet de la Ville, notamment pour porter à domicile les convocations aux assemblées et pour servir à table aux repas de corps qui suivaient la keuse. Celle-ci en effet était généralement précédée d'une messe du Saint-Esprit à l'église Saint-Nicolas, et suivie d'un repas réunissant les membres du Lignage dans un hôtel de la Ville ou parfois servi par traiteur à la Maison du Roy.

Parmi les conditions d'éligibilité à la keuse, signalons qu'il fallait avoir son domicile à Bruxelles ou dans l'ammunie de Bruxelles et ne pas être au service du souverain ou d'un moindre seigneur « ayant pouvoir de mort, de mutilation ou de confiscation ». On aura compris qu'il s'agissait d'assurer l'indépendance des magistrats communaux.

Les assemblées du 13 juin avaient encore d'autres activités, telles que prendre des résolutions d'ordre intérieur, telles que relatives aux droits d'admission, aux droits à payer par ceux de ses membres qui étaient nommés bourgmestre, échevins, trésorier, etc., ou encore de désigner des commissaires pour examiner les dossiers des demandes d'admission. C'était aussi à l'assemblée du 13 juin, ou parfois à des assemblées extraordinaires tenues à d'autres dates, qu'il était statué sur les demandes d'admission et que les serments des nouveaux membres étaient reçus.

A propos des admissions, signalons que parmi les conditions de celles-ci, il fallait, bien entendu, descendre du Lignage — ce pouvait même être par une lointaine ascendance féminine — et il fallait ne pas exercer de métier « mécanique ou bourgeois » c'est-à-dire de métier des corporations.

Notre Association vise à commémorer, vous le savez, les anciens Lignages de Bruxelles, et à grouper, moyennant un contrôle sévère des filiations produites, ceux qui justifient descendre d'une personne ayant exercé les privilèges lignagers. Nous admettons de vérifier les ascendances de nos membres dans plusieurs lignages, nous écartant en cela des usages de l'Ancien Régime. Il s'agissait à l'époque d'entrer dans un Lignage pour pouvoir exercer les privilèges politiques qui en résultaient. Il ne s'agit plus en quelque sorte pour nous que de jeux généalogiques.

Plusieurs personnes ont pu établir qu'elles descendent des 7 Lignages. Tel est notamment le cas du comte *t'Kint de Roodenbeke*, notre président, qui a justifié descendre :

- 1) du *Sweerts* : par son 6^e ascendant paternel *Corneil t'Kint* admis en 1747.
- 2) du *Roodenbeke* : par son 13^e ascendant paternel *Arnold t'Kint* admis gratuitement à la bourgeoisie de Bruxelles en 1489 comme descendant de ce lignage. Les *t'Kint* ayant en effet leur demeure à Baardegem ne pouvaient s'intéresser à être admis dans les Lignages de Bruxelles, mais leur qualité de descendants du lignage dont ils portent aujourd'hui le nom par les *van der Meeren* leur permettait de jouir gratuitement des privilèges d'ordre fiscal et juridictionnel appartenant à la bourgeoisie de Bruxelles.
- 3) du *Serhuyghs* : par les *Pipenpoy* de Lennick auxquels les *t'Kint* de l'ascendance du président sont directement alliés à la 9^e génération.
- 4) du *Serroelofs* : à la 18^e génération, par les *Pipenpoy* de Lennick et leurs ascendants les *Haeckman* et les *Mennens*, comme descendant de *Jean Mennens*, échevin du lignage en 1362 et 1373.
- 5) du *Sleeus* : à la même génération et par la même filière comme descendant de *Franco Uter Crommercammen*, échevin de ce lignage en 1366.
- 6) du *Steenweeghs* : à la 6^e génération, comme descendant par sa mère, par les *Beauffort* et les *Roose* de *Joseph-Albert de Visscher*, baron de *Celles*, admis en 1760.
- 7) du *Coudenberg* : à la 15^e génération, comme descendant par les mêmes familles ainsi que par les *de Visscher* et les *Gottignies* de *Henri Estor*, seigneur de *Bigard*, échevin du lignage en 1463.

Dire que beaucoup de personnes descendent des Lignages de Bruxelles est une généralité aimable et certaine. Prouver, avec la rigueur que nous exigeons, que l'on descend d'un ou de plusieurs lignages, est ce qu'ont fait, vous le savez, tous ceux qui ont été

admis dans notre Association. Chacun d'entre vous, Messieurs — car nos ancêtres n'étaient pas féministes — pourrait, selon les conceptions de l'Ancien Régime, sauf ceux qui, comme votre serviteur, sont au service de l'État, exercer un mandat d'échevin de la ville de Bruxelles. Mais cela, bien sûr, n'est que rêveries sur des temps révolus...

**Extraits du rapport du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale des Associés
réunis en l'Hôtel de Ville de Bruxelles,
le 13 juin 1979**

ADMISSIONS

Au cours de l'année 1978, le conseil d'administration s'est favorablement prononcé sur les requêtes d'admission des nouveaux membres effectifs suivants, après vérification par notre commission des preuves de leur appartenance à l'un des sept lignages de Bruxelles.

Sleeus : Monsieur Marc *Gillisjans*, du chef de Cornelis van Diedeghem, admis en ce lignage en 1469.

Roodenbeke et Sweerts : Monsieur André *de Walque* et Madame, née Madeleine *de Sadeleer*, respectivement du chef de Henri van Cattenbroeck (pour le Roodenbeke), admis en 1509, et du chef de Jean van den Brugghe (pour le Sweerts) admis en 1480.

Dans les Sept Lignages : Messieurs Yves et Eric *Walckiers* et Mesdemoiselles Colette et Agnès *Walckiers*, respectivement du chef de Marie-Françoise Stoefs, sœur consanguine de François Stoefs (pour le **Coudenberg**), admis en 1761, du chef de Cornelis van Diedeghem (pour le **Sleeus**), admis en 1469, du chef de Jean-Antoine Stallaert (pour le **Steenweghs**), admis en 1764, du chef d'Everaert t'Serclaes (pour le **Serroelofs**), admis en 1376, du chef de Gielis Mennen (pour le **Roodenbeke**), admis en 1376, du chef de Wouter van der Roesen (pour le **Serhuyghs**), admis en 1376, et du chef de Joanna van Cotthem pour le **Sweerts**), sœur de Gillis van Cotthem, échevin en 1446.

D'autre part, le Conseil d'Administration a également reconnu que les membres effectifs suivants ont complémentirement établi leur ascendance dans d'autres lignages :

- Madame *Van Beneden*, née *Maria-Hubertina Mertens*, dans le lignage **Steenweghs**, du chef de *Jan Halfhuys*, admis en 1464.
- Le Baron *Frédégand Cogels*, le Baron *Jacques Cogels*, Monsieur *Alain Cogels*, feu le Chanoine *Thierry Cogels* et la Révérende Sœur *Cécile Cogels*, dans les lignages **Serhuyghs** et **Sweerts**, respectivement du chef de *Léonard Micault* (pour le *Serhuyghs*), admis en 1590, et du chef de *Guillaume van den Heetvelde* (pour le *Sweerts*), échevin en 1381.
- Madame *van der Kelen*, née *Marthe de Ro*, dans les lignages **Sleeus**, **Serroelofs**, **Roodenbeke** et **Serhuyghs**, respectivement du chef de *Cornelis van Diedeghem* (pour le *Sleeus*), admis en 1469, du chef de *Jean Mennen* (pour le *Serroelofs*), admis en 1362, du chef de *Jean Mennen* (pour le *Roodenbeke*), admis en 1404, et du chef de *Jean Pipenpoy* (pour le *Serhuyghs*), admis en 1509.
- Monsieur *Marc Gillisjans*, dans les lignages **Sweerts**, **Steenweghs**, **Serroelofs**, **Roodenbeke** et **Serhuyghs**, respectivement du chef de *Cornelis van Ophem* (pour le *Sweerts*), admis en 1395, du chef de *Jan Halfhuys* (pour le *Steenweghs*), admis en 1464, du chef de *Jan Mennen* (pour le *Serroelofs*), admis en 1362, du chef de *Jan Mennen* (pour le *Roodenbeke*), admis en 1404, et du chef de *Jan Pipenpoy* (pour le *Serhuyghs*), admis en 1509.



ACTIVITES EN 1978

- Le 30 janvier : Dans les salons de Monsieur et Madame Michel Wittcock, « *Charles de Lorraine et la Ville de Bruxelles* », conférence par Madame Swolfs, avec diapositives.
- Le 6 avril : *Soirée de gala de l'Ommegang* dans les salons de l'hôtel de ville de Bruxelles.
- Le 15 juin : *Assemblée générale* en la salle Maximilienne de l'hôtel de ville. *Dîner annuel* au restaurant « Shangai ».
- Le 6 juillet : *Sortie traditionnelle de l'Ommegang*.
- Le 9 septembre : Excursion en bateau sur la *Lys*, visite du *château d'Ooidonck* et réception par le Comte et la Comtesse t'Kint de Roodenbeke.
- Le 16 novembre : Dans les salons de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique : « *L'Espagne de Philippe V vue par le duc de Saint Simon* », conférence par le Comte de Saint Simon.

BULLETIN

Les fascicules 73 à 76 du bulletin ont paru pour l'année 1978.

On y relevait entre autres :

- Un livre de raison de la famille de Grez, étude faite par Monsieur van Parys sur un manuscrit appartenant aux archives du château de Sint-Joris-Winge.
- La suite des impressions d'un voyageur sur Bruxelles en 1764, relation de voyage qui est conservée dans les archives de la famille de Ghellinck.
- Les échevins d'Uccle et les études universitaires aux XV^e et XVI^e siècles, par Hilde de Ridder-Symoens.
- Le bulletin a également rendu compte de notre Assemblée Générale et du dîner annuel, ainsi que des diverses activités énumérées plus haut.

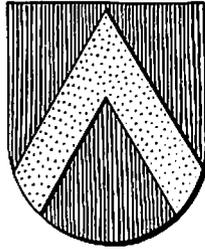
NOMINATIONS STATUTAIRES

A la date de la présente Assemblée, viennent à expiration suivant roulement statutaire les mandats d'administrateur du Comte t'Kint de Roodenbeke et de Monsieur José Anne de Molina.

Le Conseil d'administration propose leur renouvellement.

*
**

Après quelques demandes d'explications, le rapport fut approuvé à l'unanimité des membres présents, de même que le renouvellement des mandats d'administrateur.



COTISATIONS

— à titre individuel :	300 fr.
— pour un ménage :	450 fr.
— pour une famille avec enfants mineurs :	500 fr.
— cotisation à vie individuelle :	4.000 fr.
— jeunes 18-25 ans (sans bulletin) :	150 fr.

Tous paiements de cotisations, d'abonnement, etc., se font au C.C.P. n° **000-0060517-86** de l'Association.